

NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU



Comme vous le savez et au vu du changement climatique, l'eau est devenue une ressource stratégique à préserver, un enjeu majeur pour notre société.

Notre Communauté de communes a historiquement fait le choix d'une gestion publique de l'eau. Cette gouvernance, plus transparente, nous assure une meilleure maîtrise de nos coûts. Je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble des agents territoriaux qui œuvrent au quotidien pour assurer un service public de qualité.

Cela nous a permis, alors que le prix de l'eau au niveau national augmentait de 10,7% en moyenne, de maintenir un prix de l'eau stable depuis 2016.

Contrairement à d'autres communes de l'Oise, nous n'avons pas eu de pénurie d'eau dans nos villes et villages malgré un niveau de nappe phréatique en deçà du seuil d'alerte.

Cependant compte-tenu du contexte économique et environnemental, c'est une politique globale d'économies d'eau et de sobriété que nous devons **TOUS** désormais déployer.

Depuis le début de l'année, élus et techniciens se sont concertés à la mise en place d'une tarification dite « progressive » de l'eau **applicable au 1^{er} janvier 2024**. L'objectif est d'inciter l'ensemble des usagers à réduire leurs consommations d'eau. La sécheresse de ces derniers mois et le niveau toujours très bas des nappes phréatiques confortent notre

choix. J'ai donc soumis au conseil communautaire la mise en place de cette nouvelle tarification. Je salue la responsabilité de mes collègues élus qui ont voté à l'unanimité cette proposition.

Concrètement, les premiers mètres cubes seront facturés à un tarif proche du prix coûtant, puis au-delà de 140 m³, le prix du mètre cube sera plus élevé. Pour autant, le tarif de l'abonnement reste inchangé. Ainsi **des gestes simples au quotidien nous permettront de réduire d'au moins 10 % nos consommations et de compenser cette augmentation du tarif de l'eau.**

À titre d'exemple, une personne seule qui consomme annuellement 45 m³ en moyenne, peut réduire sa consommation de 4 m³ si elle diminue d'une minute sa douche quotidienne.

Particuliers, entreprises, agriculteurs, commerçants, administrations, nous sommes tous concernés. Je suis conscient des efforts demandés mais la baisse de nos consommations en eau est une nécessité absolue car la recharge de la nappe phréatique sera difficile dans les années à venir. Vous trouverez dans cette lettre toutes les informations sur cette nouvelle tarification de l'eau.

Olivier Ferreira,
Président de la Communauté
de communes du Liancourtois
La Vallée dorée

C'est au château d'eau situé à Labruyère que l'eau est acheminée depuis les zones de captage jusqu'à chez vous.

VOTRE FACTURE D'EAU PAIE VOTRE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Notre Communauté de communes a un taux de renouvellement d'entretien et d'amélioration du réseau d'eau supérieur à la moyenne nationale. Par une gestion en régie, nous nous engageons à poursuivre l'amélioration de notre rendement : plus il est élevé, moins les pertes par fuites sont importantes. Chaque année, en moyenne 5,2 millions d'euros (HT) sont nécessaires à la gestion de ces services, incluant les moyens humains et matériels, ainsi que la mise aux normes et l'entretien de nos équipements :



Entretien de **la station de déferrisation**.
L'eau captée présente un taux de fer important, cette station nous assure une eau de meilleure qualité.



Entretien, nettoyage de nos réservoirs de stockage d'eau potable, comme pour **le château d'eau** situé au hameau de la Demi-lune.



22 agents à votre service au quotidien dont une équipe d'astreinte **disponible 24 /24h et 7/7j.**

Inspection et entretien **des captages d'eau potable** situés sur la commune de Labryère.



Entretien **du réseau de distribution** d'eau existant et mise en place de nouvelles dessertes.

Curage **des réseaux d'assainissement**.

Entretien de **la station d'épuration et des postes d'assainissement**.



DES CHANTIERS STRUCTURANTS QUI SÉCURISENT LE RÉSEAU !

Nous sommes aux côtés de vos communes lorsqu'elles s'engagent dans des travaux d'envergure pour la requalification de leurs centres-villes, la réhabilitation de rues et la création de lotissements. Nous mettons en conformité, renouvelons et/ou créons des extensions de réseaux pour l'eau et l'assainissement. Chaque année, la Communauté communes du Liancourtois La Vallée dorée investit en moyenne 2,5 millions d'euros (HT).

2016

Rue Henry Leclerc, **Laigneville**.
Rue du Mail, **Liancourt**.

2017

Rue des Marronniers, **Cauffry**.
Rue Anatole France, **Rantigny**.

2018

Place des Tilleuls, rue de la cavée,
rue du Château, **Verderonne**.
Rue de Varenne, **Mogneville**.

2019

Avenue Pierre Curie,
rue Jean Jaurès, **Rantigny**.
Rue de l'Avenir, **Monchy-Saint-Éloi**.
Route de Labryère, **Rosoy**.

2020

Mise en place d'un maillage entre **Labryère** et **Bailleval** permettant de sécuriser l'alimentation en eau des communes.

2021

Rue de l'Ourmelet, **Bailleval**.

2022

Avenue du général de Gaulle,
place Chanoine Snejdarek,
ruelle Niville, **Liancourt**.

2023

Rue de la République, **Laigneville**.
Rue Victor Hugo et place
la Rochefoucauld, **Liancourt**.



De gros moyens sont régulièrement mis en oeuvre afin de mettre en place et de renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du territoire, comme ici à Laigneville.

CHAQUE GESTE COMPTE !

Au moment où nous rédigeons cet article, nos cours d'eau au niveau local sont encore au plus bas et, il faudra attendre encore un mois pour que les pluies commencent à recharger nos nappes phréatiques de manière satisfaisante.

Depuis 2017, la mise en place de solutions collectives est engagée :

- **Déploiement de la télérelève** et **mise en place d'alerte** aux habitants en cas de consommation anormale ;
- **Dispositif de surveillance des volumes** pompés et consommés sur le territoire en temps réel ;
- **Sensibilisation des agriculteurs** sur leurs usages de l'eau **et des communes** pour la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales ;
- **Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie** ;
- **Distribution de kits économiseurs d'eau** ;
- **Sensibilisation des acteurs de l'eau** et de l'ensemble **des usagers** y compris des générations à venir par le biais d'animations scolaires ;
- Échanges avec les bailleurs, professionnels et administrations pour **une gestion durable et responsable de l'eau**.

Le savez-vous ?

Une goutte d'eau, selon la nature du sol, mettra 5 et 7 ans pour atteindre la nappe phréatique.

NOUVELLE TARIFICATION PROGRESSIVE

		Tarifs abonnement	Tarifs assainissement	Tarifs eau
Depuis 2016	Sans limite de consommation	Eau potable* 23,18 € HT/an Assainissement 10,93 € HT/an	2,045 € HT/m ³	2,35 € HT/m ³
Au 1 ^{er} janvier 2024	De 1 m ³ à 140 m ³	Eau potable* 23,18 € HT/an Assainissement 10,93 € HT/an	2,22 € HT/m ³	2,55 € HT/m ³
	Au delà de 140 m ³	<i>*pour un compteur de diamètre 15</i>	2,62 € HT/m ³	3,00 € HT/m ³



Rappel !

Ces tarifs ne tiennent pas compte de la TVA et des taxes de l'Agence de l'eau qui représentent 15 % de votre facture.

En chiffres

Quelques chiffres depuis la dernière augmentation en 2016

10

kilomètres de réseau d'assainissement renouvelés et/ou créés

14

poteaux d'incendie installés

16

kilomètres de réseau d'eau potable renouvelés et/ou créés

68

poteaux d'incendie renouvelés

686

interventions effectuées par notre service d'astreinte

949

fuites réparées sur le domaine public

1341

reprises de branchement d'eau potable

4906

interventions chez les usagers (ouvertures, fermetures, maintenance, relèves, réparations de fuite sur branchements, ...)

9156

compteurs changés lors du déploiement de la télérelève

9900

foyers, commerces, entreprises alimentés quotidiennement en eau potable et desservis en assainissement !

6000

alertes pour surconsommation d'eau sur des installations privées.

Si vous êtes propriétaires de logements collectifs (au moins deux logements) non individualisés ou dont l'individualisation des compteurs d'eau n'est pas gérée par nos services, contactez-nous par mail : facturation@ccl-valleedoree.fr

N'attendez pas ! Dès aujourd'hui, adoptez les bons gestes pour réduire votre consommation d'eau potable et votre facture.

En modifiant vos habitudes, vous réduirez votre consommation d'eau d'au moins 10% !



Vérifiez les fuites



Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu'à 120 litres par jour. Pour une chasse d'eau, les pertes sont encore plus importantes : ce sont 600 litres qui peuvent être purement et simplement gaspillés dans le même laps de temps, soit 2 euros par jour...

Optimisez vos lessives



Veillez à bien remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum de sa capacité ; en privilégiant les programmes « éco » et en ne programmant pas de « pré-lavage » inutile.

Des aides précieuses !

La Vallée dorée distribue gratuitement des kits économiseurs d'eau (mousseurs) et octroie une aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Rendez-vous sur www.ccl-valleedoree.fr

De l'eau gratuite !

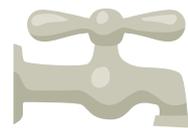
Installez un système de récupération d'eau de pluie. Pour limiter les gaspillages d'eau, vous pouvez encore installer un système d'arrosage automatique goutte à goutte, mettre de la paille ou des copeaux sur vos plantations pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite, et choisir les bons horaires pour arroser (tôt le matin pour une gestion la plus efficace possible).



Plutôt la douche

Privilégiez les douches plutôt que les bains. Une douche rapide (de 4 à 6 minutes) consomme de 35 à 60 litres d'eau alors qu'un bain consommera au moins 150 litres !

Pensez aux mousseurs



Installés sur les robinets et dans le pommeau de douche, ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression !

Achetez malin



Si vous devez acheter ou remplacer votre lave-linge et votre lave-vaisselle, choisissez votre équipement en vous aidant de l'étiquette énergie.

Retrouvez l'ensemble des astuces sur le site de l'Ademe



www.agirpoumlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie-deau